



Macon, vendredi 13 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04824

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Balisage et signalisation**bouée radar déplacée suite à la crue****Simple information (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 13/08/2021 à 12:00 au 13/09/2021 à 12:00

o Saône

au pk 25,000 (pont autoroutier A46) - Rive gauche

Commentaire :

Une bouée provisoire a été mise en place en remplacement provisoire de la balise radar endommagée à l'aval de la pile rive gauche du pont autoroutier A46 au PK25 (avis à batellerie n°FR/2021/02178).

Suite à la crue de juillet 2021, cette bouée s'est légèrement déplacé vers l'aval de son point d'origine : les navigants sont appelés à faire preuve de vigilance à l'approche du secteur jusqu'au repositionnement de la bouée ou la mise en oeuvre de la nouvelle balise.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

14/09/2021

Par délégation

Signé

Sylvain CIERNIAK